Il s'agit de faits qui se sont produits devant le peignage de M. A. Prouvost, rue du Collège. Des manifestants, qui voulaient empêcher les ouvriers de M. Prouvost de reprendre le travail, avaient lancé des pierres aux agents de police intervenus; cinq arrestations avaient été opérées. Voici les noms des deux nouveaux inculpés dans cette affaire : Louis Fourlinnie, 40 ans, marchand de poissons, rue St-Antoine, arrêté place du Trichon, et Ernest Resseuw, 23 ans, marchand, rue de la Banque, arrêté rue Pauvrée.

Après un interrogatoire de M. Broigne, commissaire de police, ces deux socialistes ont été écroués au dépôt central, en attendant leur transfert à Lille.

Ajoutons que le ballon parti à 5 heures mardi a atterri une heure plus tard, à Equerchin, à six kilomètres de Douai. La descente a été assez mouvementée. Les aéronautes ont, en effet, été traînés sur un parcours de trois kilomètres. Mais aucun accident grave ne s'est produit.

— *Un voleur à la tire pris en flagrant délit.* — Mardi soir, vers sept heures, au moment où le concert battait son plein sur le kiosque de la Grande Place, un habile pick-pocket exerçait son industrie parmi les rangs pressés de la foule.

Il avait été remarqué par un des auditeurs, et celui-ci, après s'être assuré que l'individu explorait les poches de ses voisins, le désigna à un agent.

On l'emmena au poste central, où l'on trouva dans ses vêtements une somme d'un franc 30 centimes.

Jusque là rien de suspect; mais on découvrit, quelques instants plus tard, dans ses chaussures, deux pièces d'argent de cinq francs dont il ne put expliquer la provenance. Aussi fut-il conduit au commissariat de la rue des Arts, pour subir un interrogatoire en règle.

M. Broigne sut bientôt qu'il avait affaire à un artiste lyrique de la rue Daubenton, âgé de vingt-cinq ans, du nom de Gustave Sturbaut, qui se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Ecroué au dépôt de sûreté du deuxième arrondissement, le détenu aggrava sa situation déjà très compliquée, en tentant de s'évader.

Il avait pour cela commencé à desceller la grille de la fenêtre qui donne sur la rue Descartes; mais il fut surpris avant d'avoir eu le temps d'aller jusqu'au bout, et transféré au dépôt central, pour y être l'objet d'une surveillance spéciale.

— *Un homme qui insulte la police.* — C'est encore sur la Grande-Place, mardi soir, vers huit heures et demie, qu'un rattacheur de trente-sept ans, Alphonse Dutilleul, en état complet d'ivresse, injuriait les passants.

Un agent intervint pour le mettre à la raison; mais il fut à son tour grossièrement invectivé, et ne put venir à bout de l'individu qu'en l'écrouant au dépôt central.

L'incident de mardi après-midi à la réunion du Théâtre Deschamps. Dans notre compte-rendu de mardi après-midi au théâtre Deschamps, nous avons raconté comment le citoyen Fremont a été expulsé de la salle, puis maltraité dans la cour du théâtre.

M. Pierre Cnudde, conseiller municipal, qui a été mêlé à notre récit, nous écrit qu'il n'a pas tenu sous son genou le nommé Fremont, en cherchant à lui faire un mauvais parti. Il ne sait pas ce qui s'est passé dans la cour du théâtre, étant à ce moment à prendre une consommation.

C'est lorsqu'il est revenu, pour retourner à sa place sur la scène, qu'il a vu sortir deux hommes qui se « tenaient ». Comme il croyait à une dispute, il en fit partir un, et retint le plus âgé. Il se trouve que c'était le commissaire de service, qui venait d'arrêter l'individu qui avait frappé Fremont.

D'après M. Cnudde, si le commissaire avait été ceint de son écharpe, il aurait pu voir à qui il avait affaire, et il n'aurait pas cru à une dispute; il aurait compris que c'était une arrestation qu'on opérait, et ce malentendu n'aurait pas eu lieu entre lui et le fonctionnaire, nouveau venu à Roubaix, qu'il ne connaissait pas du tout.

Le poste de police du Pont Morel attaqué par trois socialistes. — *Arrestation mouvementée des agresseurs.* — Dans la soirée de mercredi, vers neuf heures, trois individus pris de boisson envahissaient, en chantant des refrains révolutionnaires, le poste de police du Pont Morel, gardé par trois agents.

Ils se ruèrent sur ces derniers, avant qu'ils eussent le temps de se mettre sur la défensive, et une lutte corps à corps s'engagea dans l'étroit local, au cours de laquelle l'avantage ne tarda pas à leur rester.

Un des agents réussit à se dégager, et, profitant d'un moment de répit, téléphona au poste central de la Grande-Place pour demander du renfort.

Quatre hommes accoururent, et grâce à leur concours, les trois agresseurs, qui n'avaient cessé de hurler : « Vive la sociale. Les commissaires de police sont des canailles », purent être ligottés.

Mais le plus fort n'était pas fait, car il s'agissait maintenant de les conduire en lieu sûr, et les sept agents réunis suffirent à peine à cette laborieuse mission.

Pendant tout le trajet, jusqu'au commissariat de la rue Saint-Vincent-de-Paul, les exaltés collectivistes ne cessèrent de lancer à leurs gardiens des coups de pied et de poing, dont ils ne parvinrent pas toujours à se défendre. En même temps les trois compagnons chantaient à tue-tête l' « Internationale, » et cette bruyante manifestation, à une heure tardive de la soirée, avait ameuté à leur suite une foule considérable.

Enfin, tant bien que mal, vers dix heures, on arriva à destination, et le scandale prit fin par l'incarcération de ses auteurs, en attendant leur transfert à la prison de Lille.

Les héros de cette affaire, Achille Marillus, débourreur, âgé de vingt-quatre ans; Louis Farvacque, chauffeur, et Alexandre Kimpe, débourreur, demeurent respectivement rue de la Chaussée, rue Philippeville et rue d'Alger.

La femme frappée d'un coup de couteau rue du Coq-Français. — Ce n'est pas, comme on nous l'a fait dire, dans un estaminet, mais bien en pleine rue du Coq Français, que Mme Joséphine Cormant a été frappée d'un coup de couteau au bas-ventre, mardi matin, par un maçon du nom d'Hippolyte Dhondt.

Ce dernier l'a assaillie au passage, et est allé se constituer prisonnier, aussitôt son forfait accompli.

L'état de la victime, qui est soignée à son domicile, rue de Bavay, inspire de sérieuses inquiétudes.

Une grève de tisserands, Boulevard Gambetta. — Dans la matinée de mercredi, vers dix heures et demie, les deux cents tisserands de l'établissement de M. Florimond Cauchies, boulevard Gambetta, se sont mis en grève sur une question de salaire. Ils réclamaient sur tous les articles une augmentation de deux et trois centimes, qui ne leur a pas été accordée.

A la suite de leur départ, les cinquante ouvriers et ouvrières de la préparation ont été congédiés.

Une délégation de quatre grévistes s'est présentée à une heure et demie; le chef de la maison a déclaré qu'aucune entente n'était possible.

Voulez-vous manger de bonnes asperges ? Assaisonnez-les au beurre d'Oostcamp, qui arrive frais chaque jour, 13, rue du Bois, et dans les dépôts-succursales. 81355—37244

Une mort subite au Café Pandore. — Un cuisinier lillois, du nom de Gustave Quennesson, âgé de quarante-huit ans, était venu, mercredi, au café Pandore, rue Pauvrée, appelé par M. Eugène Meurisse, patron de l'établissement, pour y préparer un repas de noces.

Vers neuf heures du soir, il s'affaissa tout d'un coup et tomba.

Un médecin, appelé en toute hâte, constata que M. Quennesson était mort, au moment même de sa chute, de la rupture d'un anévrisme.

Une petite fille de trois ans tombée dans de l'eau bouillante. — Mercredi soir, une enfant de trois ans, Hortense Matton, dont les parents habitent au numéro 10 du fort Fraser, rue de l'Alma, est tombée dans une marmite pleine d'eau bouillante, que sa mère avait déposée pour quelques instants sur le carreau de la cuisine.

M. le docteur Ballenghien, appelé pour donner des soins à la pauvre petite, a constaté de graves brûlures sur toutes les parties du corps. Elle a été admise d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Un accident s'est produit mercredi matin, vers dix heures, à l'angle des rues de la Fosse-aux-Chênes et de St-Antoine. Un marchand de charbon, Victor Desruelles, est tombé si malheureusement en descendant de voiture, qu'il s'est fracturé le pied droit. Comme il lui était impossible de faire un pas, des passants le transportèrent dans un estaminet voisin, où il reçut les premiers soins; après lesquels il fut reconduit chez lui en voiture, rue du Fontenoy. Le docteur qui a visité le blessé dans la journée a déclaré que son état nécessiterait un repos d'une quinzaine de jours environ.

Un accident rue de Solférino. — Un tisserand de cinquante-deux ans, Pierre Ruellau, habitant rue de Solférino, rentrait chez lui, mardi soir, lorsqu'il glissa sur la bordure du trottoir, à quelques pas de son domicile, et tomba si malheureusement qu'il se fit de graves contusions aux reins.

M. le docteur Derville, appelé pour lui donner des soins le fit admettre à l'hôpital.

Une agression route de Leers. Dans l'après-midi de *mardi*, un jeune homme, du nom d'Emile Villette, suivant la route de Leers, lorsqu'il fut assailli à l'improviste, et roué de coups par deux ouvriers apprêteurs, Pierre Brange, de la rue Leverrier, et Louis Joinie, de la rue des Fossés, âgés respectivement de dix-huit et vingt-deux ans.

Des passants, témoins de cette scène de violence, allèrent requérir l'intervention de la police, et les deux agresseurs furent emmenés sous bonne escorte au dépôt de la place Sainte-Elisabeth.

Un petit garçon disparu. — Un enfant âgé de trois ans et demi, dont le père Arthur Deboysere demeure rue de la Guinguette, cour Eccremont n° 2 a disparu ces jours derniers. Il était vêtu d'un tablier noir, d'une robe marron et de bas gris. Il était chaussé de galoches.

On nous apprend qu'un petit garçon du même âge à cheveux blonds, disant se nommer Emile et répondant au signalement ci-dessus, a été trouvé mardi au hameau du Pied-de-Bœuf à Roncq. Il a été recueilli par une femme Cornart qui le tient à la disposition de ses parents.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral, en date du 28 avril, la société particulière de boulers aux quilles, dite : « de Saint-Paul », dont le siège est chez M. Smesters, cabaretier, boulevard de Belfort, a été autorisée à se constituer légalement.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa soixante-seizième année, de dame Adèle Motte, veuve de M. Clément Dazin, demeurant rue Neuve, 54. Ses funérailles auront lieu le lundi 7 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin.

Wasquehal. — Nous avons dit hier qu'un vol à la *vrille avait été commis, dans la nuit de lundi à mardi,* chez le cabaretier Samuel Debouvry, à Wasquehal. Celui-ci ne s'était pas tout d'abord rendu compte de l'importance du vol. Il a constaté, en effet, la disparition de 12 couteaux, 12 couverts, 6 cuillers à café, et de deux fourchettes. De plus un tronc renfermant une vingtaine de francs a été enlevé, fracturé, puis jeté dans la fosse, où il a été retrouvé.

Ce tronc contenait les cotisations du groupe socialiste dont le siège est établi chez le citoyen Debouvry qui en est d'ailleurs le président.

Lannoy. — *Les fêtes de Jeanne d'Arc.* — A l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, une messe solennelle sera célébrée dimanche 6 mai, à 11 heures du matin, à l'église paroissiale de Lannoy. Les membres du conseil municipal s'y rendront en cortège. Un *Te Deum* sera chanté.

Le panégyrique de la Grande Française sera fait par M. l'abbé Chabé, supérieur du collège de Roubaix.

La musique municipale prêtera son concours à la cérémonie, à l'issue de laquelle une cantate, dont les paroles sont de M. l'abbé Six, vicaire à Lannoy, et la musique de M. A. Plouvier, organiste de l'église, sera chantée par deux jeunes filles, auxquelles répondra un chœur composé de 150 personnes.

A cinq heures et demie, un concert sera donné sur la place par la musique municipale.

L'administration engage vivement les habitants à pavoiser leurs maisons, en signe de réjouissance nationale.

Hem. — *Vol à la vrille.* — Des malfaiteurs se sont introduits, dans la nuit de mardi à mercredi, chez Mme veuve Dhonte et chez M. Clotaire Danel, cabaretier à Hem.

Il ont ouvert les portes en se servant d'une vrille, et ont emporté des effets d'habillement, plus une somme de 17 fr.

Willems. — *Le carrousel attelé.* — Favorisé par un temps propice, le carrousel a obtenu un succès complet. 65 dames et 223 cavaliers y ont pris part. Les spectateurs étaient très nombreux. Les prix offerts aux dames ont été gagnés :

Le 1er prix par Mme Hélène Deburne, de Roncq; le 2e par Mme Céline Bourgois, de Pecq; le 3e par Mme Zoé Messien, de Nechin; le 4e par Mme Anna Masquelier, de Willems. — Les surprises par Mmes Clémentine D'Helin, d'Annappes; Marie Deburne, de Roncq; Mlle Trentesaut, d'Orchies; Mme Marie Denone, de Willems.

Ont gagné les prix offerts aux cavaliers :

1er prix : M. Henri Derache, de Leers (France); 2e M. Henri Lepers, de Bondues; 3e M. Désiré Vandenberque, de La Madeleine; 4e M. Désiré Masquelier, de Willems; 5e M. Henri Vaneste, de Templeuve; 6e M. Léon Galle, de Templeuve; 7e M. Louis Gadenne, de Luingne. — Surprises : MM. Louis Bourgois, de Pecq; Jules Doutreligne, de Nechin; Julien Ducattillon, de Nechin; Achille Derache, de Bondues.

Usines d'Halluin (Nord) pour la fabrication de Ciment Portland et dalles polychromes polis d'Ad Picha. Manufacture de tuyaux égoûts, aqueducs, caniveaux. Puits, voûtes et voussettes, transportables, fabriqués à l'usine (système Picha). Envoie des prospectus sur demande. 80053--36893

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 50

Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**

A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille); rue Pierre-de-Roubaix, 150; Aux Halles (stalle 124); place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 58; chez M. Dhondt, boulanger; rue d'Italie, 36; rue de l'Epeule, 194; rue de Tourcoing, 93, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Collège, 134, chez M. Ducrocq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandeputte, épicier, boulevard de Strasbourg, 126 ; chez M. E. Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières.

A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanghe-Verdonck).

A LILLE : Rue Royale, 38 (épicerie Duvernay-Verdonck). Place de Béthune, 4; rue de Juliers, 64.

N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

TOURCOING

Patronage du Sacré-Cœur. — Une soirée récréative sera donnée, au profit de l'œuvre, le lundi 7 mai à 5 h. 1/2 du soir, dans la grande salle du patronage, rue du Rhin.

Le comité s'est assuré le concours de la symphonie Ste-Cécile et de plusieurs amateurs, instrumentistes, chanteurs et monologuistes qui rendront cette fête des plus attrayantes. Le programme comprend plusieurs morceaux d'instruments et de chants, plus l'opérette *Les Deux Aveugles* et l'amusante comédie *On demande des domestiques*. Le prix d'entrée est fixé à 2 f. pour les premières et 1 f. les secondes. On peut se procurer des cachets chez M. Rosoor Delattre, Grande-Place.

Avis militaire. — *Soutiens de famille.* — Les jeunes gens de la classe de 1893 et les ajournés de 1892, reconnus propres au service, par le Conseil de révision de cette année, qui se croient dans des conditions leur permettant de solliciter la dispense prévue pour les soutiens de famille et qui n'auraient pas encore fait leur réclamation, sont invités à se présenter à la Mairie, Bureau militaire, le lundi 7 mai prochain, à l'effet de faire valoir leurs droits.

Suites mortelles d'un accident. — Nous avons relaté l'accident dont a été victime, il y a une dizaine de jours, un ouvrier chaudronnier, M. Henri Seney, occupé à la construction de la nouvelle filature de coton de M. Flipo, rue du Château. Le blessé avait été soigné d'abord à l'Hôtel-Dieu puis transporté chez sa belle-sœur, rue du Collège, à Roubaix, où il est décédé hier mardi.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui jeudi, à 4 heures 3/4, en l'église Saint-Martin.

Expulsion d'un anarchiste. — Parmi les expulsés conduits mercredi par la gendarmerie à la frontière, se trouvait un sieur Cyrille-Camille Liétar, qualifié d'anarchiste, en résidence à Croix; son expulsion avait été ordonnée par arrêté ministériel.

Ménagères ! — Goûtez le *délicieux beurre* de la grande laiterie d'Oostcamp à **3 fr. 50** le kilog.

Dépôt chez Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, Tourcoing. 76573

Un accident de voiture. — Mercredi, vers 8 heures du matin, M. Henri Leman, âgé de 27 ans, né à Rolleghem, contremaître à la filature de MM. Dassonville, rue de l'Epine, a eu la main droite prise dans les rouleaux d'un briseur, en retirant des déchets, et l'ongle du deuxième doigt a été arraché.

M. le docteur Catteau, qui lui a donné les premiers soins, a déclaré qu'il y aurait incapacité de travail d'une semaine.

Accident de voiture. — Mercredi, vers 6 heures du soir, le cheval attelé au coupé de M. le docteur Cuisset, manqua des quatre pieds au tournant des rues des Carliers et Victor Hugo; l'un des brancards fut brisé et le harnachement fort endommagé. M. Cuisset et son cocher en ont été quittes pour une forte secousse.

Les Francs-Tireurs du Nord. — Ainsi que nous l'avions annoncé le stand des *Francs-Tireurs du Nord*, au Pré-Catelan, a été ouvert de nouveau dimanche dernier suivant l'autorisation accordée par M. le Maire dans son arrêté du 29 avril.

Mardi, la commission s'est réunie pour élaborer le programme du concours international qui doit s'ouvrir le 13 mai; le secrétaire a donné connaissance des prix envoyés jusqu'à ce jour parmi lesquels nous voyons :

Un vase japonais, don de M. Gauthier de Chateauneuf sur Loire (Loiret); une médaille argent, don de M. le général de France; un objet d'art, don de M. Barrois, Conseiller général; un sucrier argent, don d'un anonyme; six cuillers à café, argent, aux armes de la ville, dans un écrin, don de M. Duvillier, président du Cercle des officiers; un portrait au crayon, don de M. Carlos Buffin, fils; un réveil matin, don de M. P. Desart, d'Annœuleux; neuf autres prix, d'une valeur de 200 fr., offerts par les membres de la Commission.

D'autres dons sont annoncés, nous en publierons la liste prochainement : enfin tout promet un magnifique concours.

Avant de se séparer, la commission voulant témoigner toute sa reconnaissance à M. Dumortier-Jubaru, qui n'a pas hésité à faire les frais nécessaire pour la réouverture du stand, l'a nommé membre d'honneur de la société des *Francs-Tireurs du Nord.*

Mouveaux. — *Une tombola de bienfaisance.* — La société de Saint-Paul, établie chez M. Surmont-Deblock, a organisé une tombola au profit de l'œuvre de l'hospice. On procèdera au tirage aujourd'hui, fête de l'Ascension. A cette occasion, un concert vocal et instrumental sera donné par les « Amis Réunis. »

Halluin. — *Le départ de M. Lemare receveur des Douanes.* — M. Lemare, receveur des Douanes à la gare d'Halluin est nommé aux mêmes fonctions et avec promotion de classe, au Touquet Waltrelos. Son successeur est M. Henrion, receveur au Pont-Rouge, près Frelinghien. M. Lemare était estimé de la population d'Halluin.

Halluin. — *La fête de Jeanne d'Arc.* — L'appel suivant, a été adressé aux habitants :

» La France entière s'apprête à célébrer la fête de Jeanne d'Arc, qui délivra notre pays du joug de l'étranger.

» Le mardi 8 mai, les Halluinois s'uniront sans distinction de partis pour honorer dans un même sentiment de reconnaissance l'héroïque fille du peuple, la libératrice de la Patrie, et pavoiseront ce jour-là leurs maisons. »

Communications diverses

Les Prévoyants de l'Avenir. — La recette mensuelle de la société civile de retraite les « Prévoyants de l'Avenir », aura lieu le dimanche 6 mai 1894, de 10 à 12 heures, au siège de la section, 99, rue du Moulin-Fagot, et au café Bonte, rue de l'Hôtel de Ville prolongée.

LILLE

Un employé infidèle. — Un garçon de courses, âgé de 14 ans, vient d'être arrêté sous l'inculpation de vol d'une somme de 200 fr. au préjudice de la dame Salle qui tient un magasin de parfumerie, rue de Paris. Le precoce voleur avait enlevé cette somme par fractions du tiroir du comptoir.

Une tentative de meurtre. — Un drame conjugal s'est déroulé hier après-midi, boulevard Victor Hugo. Un cordonnier, Auguste Vervinck, étant ivre, eut une discussion avec sa femme, qui lui porta dans la rue un coup de tranchet dans la région du cœur. Le blessé, transporté à l'hôpital, a le poumon gauche perforé. La femme Vervinck a été arrêtée presqu'aussitôt. Le parquet instruit cette affaire.

Bourse linière. — La situation ne s'est pas sensiblement modifiée cette semaine. En toiles, un courant d'affaires ordinaire pour cette époque de l'année. Peu de transactions en fils. Les affaires en lins de Russie ont été à peu près nulles. Les plumes de la fin de la semaine dernière ont été favorables à la récolte des lins; mais le vent du Nord et les gelées nocturnes de ces derniers jours retardent le développement de la plante.

Marché aux blés de Lille du 2 mai 1894. (Cours commercial). — Les blés sont offerts de 15 à 16 fr. l'hectolitre rejet à 80 kilos net.

La meunerie, écoulant difficilement sa fabrication en boulangerie, achète peu.

On tient les farines en boulangerie de 26.50 à 27.50 avec des ventes restreintes.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 2 mai.* — Nous avons raconté qu'une jeune fille de dix-huit ans, Marie Soëte, avait déjà comparu la semaine dernière sous l'inculpation de vol de treize francs au préjudice de son oncle, à Roubaix, rue de Boulmes. Elle avait expliqué au Tribunal que délaissée, abandonnée par sa mère, elle avait été réduite par la misère au point où elle en est.

Le Tribunal avait remis la cause pour qu'il fût pris des renseignements sur la situation de la prévenue : les explications fournies par le commissaire du quartier révèlent que ce qu'a déclaré la malheureuse fille est exacte. Mais le fait, étant constant, doit être réprimé. Les juges n'infligent toutefois à Marie Soëte, qu'une peine de 25 fr. d'amende.

OBSERVATION MAL ACCUEILLIE. — Un employé attaché au théâtre forain de la famille Delhaye à Roubaix s'était amusé à lancer son chien sur des enfants qui jouaient aux abords de la baraque. L'agent Dujardin fit des observations à Joseph Sellier l'homme au chien — mais Sellier répondit par des injures. L'inculpé est d'origine hollandaise; il est condamné à six jours d'emprisonnement.

DES OUTRAGES SUIVIS DE RÉBELLION envers l'agent Blanche à Tourcoing amènent en correctionnelle Edouard Delcroix, âgé de trente cinq ans. Delcroix encourt une peine de quarante jours.

TOUJOURS LA FRAUDE. — Victor Delmotte, originaire de Menin, David Mignon, à Halluin, chacun trois jours et 500 fr. d'amende avec sursis; Louis Dupuis, manœuvre de maçon, 19 ans, à Roubaix, quatre mois, amende de 500 fr.; François Debeure, demeurant à Roubaix, six jours, 500 fr.; Henri Flipo, 25 ans, à Neuville, deux mois, 500 fr. d'amende.

PROCÈS DE PRESSE. — I. — Le Tribunal a rendu son jugement dans l'action en diffamation intentée par M. Werdavour, boulanger à Capelle, au journal la *Dépêche* : le gérant est condamné à cent cinquante francs d'amende cent francs de dommages-intérêts, et à une insertion dans chacun des journaux : la *Dépêche* et le *Nouvelliste*, et en outre à trois insertions dans d'autres journaux au choix.

II. — Au rôle est inscrite une affaire Hélinck contre Deschamps. Il s'agit d'un procès en diffamation introduit par M. Hélinck, marchand de lait à Roubaix, et connu pour sa participation active dans les réunions socialistes, contre M. Henri Deschamps, en sa qualité de gérant du *Roubaisien*. Sur la demande de ce dernier la cause est renvoyée à huitaine.

UN PROCÈS-VERBAL avait été dressé par des préposés d'octroi contre M. Schoenacker brasseur à Roubaix, qui interpellé par le président nie avoir commis aucune fraude. Comme il manque des renseignements, le Tribunal, sans entendre de discussion, remet l'affaire à huitaine.

Tribunal civil de Lille. — *Audience des criées du mercredi 2 mai.* — UNE GRANDE MAISON de maître, avec écuries, remises, cour, habitation du concierge, jardin, sise à Roubaix, boulevard d'Armentières, 116. Mise à prix : 200,000 francs. Adjudicataire pour cette somme : Me Jaspar.

DEUX MAISONS à Tourcoing, rue Jean Legrand 56 et 58, et en outre 35/4 mètres de terrain, mise à prix après surenchère d'un sixième, 23,335 francs. Adjugées à Me Bulteau pour 23,350 francs.

DIVERS TERRAINS en nature de culture, dont une partie sise à Comines et l'autre à Linselles. Cette dernière partie, mise à prix de 1800 francs est adjugée 4600 francs à Me Bulteau.

Concerts et Spectacles

La soirée récréative offerte hier, par l'Association amicale des Anciens élèves des Frères, dans la vaste salle de l'*Union*, rue des Longues-Haies, a été digne en tous points de la précédente. On y a interprété le beau drame de Baju, *Jeanne-d'Arc*, dont nous avons déjà donné une description. Tous les interprètes sont restés à la hauteur leur rôle ; nous devons cependant mettre hors de pair MM. A. Vandeputte (Jeanne d'Arc) et V. Forest (Jacques d'Arc).

Signalons aussi l'apothéose du bûcher, qui a été très réussie ; l'apparition de Jeanne d'Arc au milieu des flammes, entourée de soldats ennemis et gardes anglais, et auprès de laquelle se trouvait son père consterné, a produit une profonde impression sur l'assistance, et c'est au milieu des applaudissements de la salle entière, que le rideau s'est baissé sur cette œuvre irréprochablement représentée.

M. A. Sonneville a très bien chanté, à la première partie, *Ernelinde*, romance pour baryton; M. Félix Mouchart, qui est un musicien d'avenir, a exécuté une fantaisie sur le piston avec une précision et un doigté remarquables.

M. Delmulle, avec la romance *Les Enfants d'Edouard* n'a pas obtenu moins de succès. M. P. Seynave a récité un monologue comique, qui a été très goûté.

Nous devons adresser une mention spéciale à M. Delcambre, un jeune artiste qui nous a gratifié de plusieurs pasquilles tourquennoises racontées avec une verve du meilleur aloi. Félicitons en terminant M. A. Bernard, le sympathique pianiste, qui s'est acquitté de sa tâche d'accompagnateur, avec le talent qu'on lui connaît.

Le comité a décidé d'offrir une troisième soirée, lundi prochain 7 mai, aux membres honoraires, qui sont invités à faire numéroter leurs places à l' « Union ». — Les prix pour les autres assistants sont fixés comme suit : Places réservées, 2 francs; premières, 1 franc; secondes, 50 centimes.

P.-S. — A l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc et dans le but de permettre au public de pavoiser aux couleurs nationales et de Jeanne d'Arc, l'Association s'est procuré un dépôt de drapeaux et de bannières, 90, rue des Longues-Haies. On y trouvera une bannière réclame, montée sur 1m50 au prix de 2 francs. Il y a aussi des bannières jusqu'au prix de 7 fr. 50 ; cette dernière, faite sur le modèle de celle de Jeanne d'Arc, vient d'arriver à l' « Union ».

PETITE CORRESPONDANCE

P. L. Tourcoing. — En cas de mobilisation, les hommes classés dans les services auxiliaires sont à la disposition du ministre de la Guerre. Il ne sont pas appelés en temps de paix.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Le chômage des ouvriers le 1er Mai

Roubaix, le 1er mai 1894.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix.*

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir insérer, dans votre journal, la lettre suivante, que je me permets d'adresser au Maire de Roubaix :

» Monsieur le Maire,

» Etant ouvrier, et désirant gagner le plus de journées possible afin de pouvoir subvenir aux besoins de mes enfants et aux miens, je ne vois pas pour quel motif on veut m'empêcher de travailler le 1er mai, jour de la fête dite « du Travail. »

» *Je vous ferai remarquer que M. votre fils a vendu ses journaux, bien que ce fût votre fête socialiste, et a gagné largement sa journée.*

» De plus, vous avez toléré la vente de chansons socialistes sur la voie publique, et cette vente a produit un joli bénéfice, car vous savez, Monsieur le Maire, ce que rapportent les imprimés, quand ils sont vendus 10 centimes, comme le sont ces chansons.

» Je crois que ce « petit truc » constitue un travail.

» Nous, travailleurs de fabrique, nous sommes obligés de chômer le jour de votre fête; il est juste pourtant que tout le monde gagne sa vie, si le fils du Maire a travaillé le 1er mai, nous aurions dû pouvoir travailler nous aussi.

» Il me semble que M. le Maire aurait mieux fait de nous payer la journée qu'il nous a fait perdre, plutôt que de lancer des ballons et de faire des illuminations.

» J'espère que, l'année prochaine, Monsieur le Maire ne mettra pas d'entrave à notre travail.

» Dans cet espoir, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de mon profond respect.

» EDOUARD DUCROCQ, rue Daubenton, 69,
» ex-marchand de journaux, actuellement homme de peine chez Mme Vve Fouan et fils, à Tourcoing. »

Le service des tramways le 1er mai

Roubaix, le 1er mai 1894.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix,*

Est-il permis à une administration publique, comme celles des tramways, d'arrêter complètement les transactions commerciales sous prétexte de fête du travail, et de refuser le transport des marchandises? C'est cependant ce qui s'est produit aujourd'hui. Ayant des marchandises très pressées à expédier à Lille, je me les suis vu refuser par le tramway, sous ce prétexte. Avouez que la chose paraît raide.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus distinguées. *Un de vos abonnés.*

SALON DE 1894
CHAMP-DE-MARS

Le Salon du Champ-de-Mars s'affirme cette année comme une manifestation artistique de premier ordre. L'école moderne y est magnifiquement représentée et l'impressionnisme, qui a beaucoup contribué à la scission des artistes de nos jours, n'y étale aucune outrance. Les recherches les plus variées dans l'interprétation et la compréhension des êtres et des choses, de la lumière et du sentiment attirent et retiennent à chaque pas. Tant pis pour ceux qui n'éprouvent rien. Tous les artistes connus et aimés ont donné avec entrain.

Nous regrettons toutefois l'absence de Carrière et de Lhermitte ; et combien il est intéressant de les juger sur un ensemble d'œuvres, que les règlements du Champ de Mars permettent d'exposer.

A tout seigneur ... L'illustre maître, M. Puvis de Chavannes, y plane à toute hauteur. Sa splendide décoration nous fait admirer son éternelle jeunesse. L'harmonie exquise, la sérénité de la composition et le magistral dessin placent cette nouvelle œuvre à côté des plus admirables productions du maître. M. Roll a de superbes morceaux de peinture ; sa femme dans le verger est éclatante de lumière, le groupe de la famille du travailleur est d'un charme puissant et d'une réalité rêvée. M. Cazin nous enchante par ses exquises et poétiques colorations. Il a là plusieurs œuvres de tout premier ordre. Le Moulin et les ruines caractérisent au plus haut degré la plus grande manière de ce maître original.

M. Duez joint à ses beaux panneaux décoratifs de rudes figures et des silhouettes mondaines. M. Dagnan-Bouveret nous impressionne vivement par une figure troublante du Christ .... Elle émerge d'une ombre mystérieuse au milieu d'un rayonnement mystique qui émane de la personne sacrée.... Le regard est troublant d'intensité. .. C'est de l'hypnotisme!!! Très belle d'exécution et de dessin la figure de la Bretonne aux cierges . .. M. Carolus Duran a varié ses envois: un morceau de maître, le joueur de mandoline. M. Béraud attirera certainement la foule par sa montée au Calvaire modernisée.... Le portrait de M. L. W. est charmant de facture et de couleur. M. Stevens a une admirable toile digne des plus grands maîtres passés et futurs : La rentrée du bal. M. Boudin, toujours paysagiste, qu'il peigne le ciel du Nord ou du Midi.

M. Gervex, très beau portrait de M. Waldeck-Rousseau, vivant et parlant comme son modèle. M. Besnard rutilant dans son portrait de Mme B.... Le dessin est très simple et très beau. M. Bexins, portraits très vivants. M. Billotte, toujours délicat et fin. Il sait trouver autant de poésie dans les montagnes d'Albanie que dans les brumes de la banlieue parisienne. M. Montenard rutile toujours ; son panneau décoratif est vraiment bien calé. M. Aman-Jean, portrait du sculpteur Damps et une jeune fille tenant dans ses mains une statuette. La figure est noyée dans une demi-teinte exquise. MM. Griveau font vraiment de la bonne peinture.

M. Gaston Guignard. Les animaliers se font chaque jour plus rares. Nous en trouvons un qui, tout en serrant de près l'étude de l'animal, recherche le charme de l'atmosphère et la poésie de différentes heures du jour. Il veut faire rêver devant le calme de la nature et la grandeur de la vie des champs.

M. Jeanniot, dans ses conscrits, est d'un réalisme bien amusant. M. Thaulow, charmante impression matinale, les bords de la Canche. M. Clauss, a surpris le secret du soleil qui tamise à travers le feuillage, impression d'une exactitude parfaite. De M. La Gandara, superbes portraits et ravissantes natures mortes.

M. Guthra, un excellent peintre. M. Cottet, deux marines remarquables d'impression. M. Simon, artistique exposition. M. Latouche, toujours artiste, quels que soient les genres bien différents qu'il aborde. M. Lebourg, impressions ravissantes d'atmosphère et de couleurs, on les voudrait un peu plus formulées. M. Mathey, beaux portraits. M. Picard, toujours inquiet, charmante sa petite femme à la fenêtre. M. Arg. Renan, La Sirène, jolie idée rendue avec un grand sentiment d'art. M. Sargent, portrait plein de maîtrise. M. Smith, paysagiste bien personnel, grande recherche de la lumière et des harmonies des bois. Mme Ruth-Mercier, aquarelliste de tout premier ordre. M. James Tissot, exposition particulière du plus haut intérêt, œuvre de penseur et d'artiste et de bénédiction aussi.

M. J.-A. Meunier nous revient chaque année avec de charmantes scènes de campagne. Le Rendez-vous est pour nous le meilleur tableau de son exposition.

Enfin, pour clôturer ce rapide aperçu, toute une série de jolis portraits comme sait les peindre votre concitoyen M. J.-J. Weerts. *Un amateur*

P. S. — J'apprends que le tableau de M. Dagnan-Bouveret : Une marchande de cierges, vient d'être acheté par MM. Allard et Noël, 17, rue Caumartin, Paris, dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler les intéressantes expositions.

NORD

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans le scrutin sur l'ordre du jour pur et simple (interpellation de M. Chauvière) :

Ont voté *pour* : MM. Evrard Eliez, Michau, Lepez, Carpentier-Risbourg, Cochin, général Jung, Loyer, Plichon, Pierre Legrand, des Rotours, Sirot Mallez, Weil-Mallez, Coget, Dron, Hayez, Guillemin, Le Gavrian.

Ont voté *contre* : MM. Defontaine, Guesde.

Se sont abstenus : MM. l'abbé Lemire, comte de Montalembert.

Absent par congé : M. Dubois.

Mary. — *Un incendie.* — Lundi, vers une heure du matin, un incendie s'est déclaré chez M. Adolphe Davion, menuisier. Tout a été détruit. Les pertes sont évaluées à 3050 francs. Il y a assurance. On ignore la cause du sinistre.

PAS-DE-CALAIS

Vengeance à la dynamite à Lourches. — Un attentat à la dynamite vient de mettre en émoi la commune de Lourches.

Hier soir, à onze heures, les habitants de la principale rue furent réve